

Et si nos communes étaient en partie responsables de la crise démocratique ?

C'est l'hypothèse que soulève *le baromètre national de la démocratie locale*, réalisé entre juin et octobre 2025 par un groupe indépendant d'élus locaux[1].

Cette enquête donne la parole à **900 élus d'opposition issus de 697 communes**, via un questionnaire en ligne et 500 entretiens téléphoniques. De sensibilités politiques variées, les élus répondants livrent **un regard inédit sur la démocratie représentative dans les villes et villages de France**.

Une démocratie locale fragile

“Le système de vote des élections municipales doit changer en abandonnant la prime majoritaire de 50 % des sièges. “Une élue dans une commune des Hauts-de-Seine.

Le système électoral actuel attribue à la liste victorieuse près de **80 % des sièges, même avec un écart de voix minime**. Ce déséquilibre n'est pas sans conséquences : **99 % des élus interrogés décrivent des pratiques contraires à un fonctionnement démocratique abouti**. Pour 80 %, l'accès à **l'information est rendu difficile**, au détriment de la transparence.

Dans près de 9 communes sur 10, **l'opposition ne peut s'exprimer ni sur le site internet ni sur les réseaux sociaux municipaux**, en violation de la réglementation. **L'espace d'expression de la minorité se limite à moins de 2 %** du contenu du magazine municipal, selon 81 % des interviewés.

Les tensions entre majorité et opposition constituent un foyer important de violences : 31 % des élus d'opposition déclarent avoir été insultés, 41 % diffamés, 17 % harcelés moralement et 11 % discriminés.

[1] Le groupe projet réunit Monika Belala (Houilles), Anna Coulon (Le Pré-Saint-Gervais), Sandrine Bize (Saint-Thibault-des-Vignes), Clarisse Réalé (Châteaulin), Yvon Rosconval (Triel-sur-Seine).

Des conditions matérielles inéquitables

“ L'opposition devrait disposer d'un vrai local, et non, l'ancien garage à vélos du sous-sol de la mairie. ” Une élue d'une commune de l'Isère.

Moins d'un élu sur deux disposent d'un local, souvent mal équipé, et 86 % n'ont pas d'accès libre à la mairie. **84% ne perçoivent aucune indemnité** et consacrent en moyenne à leur mandat 3,5 jours par mois. **Ces inégalités, et bien d'autres, découragent l'engagement, notamment chez les citoyens les moins favorisés socialement.**

Un engagement en recul

“ Il y a un vrai décalage entre la volonté de l'AMF de favoriser l'engagement citoyen et l'attitude quotidienne de certains élus qui dissuade de contribuer à la politique de la cité. ” Un élu d'une commune du Var.

Près de 30 % des élus d'opposition interrogés annoncent qu'ils **ne se représenteront pas aux élections municipales** en 2026. Leur taux de démission est **2,5 fois supérieur** à celui des élus de la majorité en raison d'une démocratie communale verrouillée, où **l'opposition peine à exercer son rôle de contre-pouvoir**.

Et maintenant ?

“ Ce baromètre est une très bonne initiative. Il faut une image fidèle de la réalité pour aborder les débats à venir sur la santé de notre démocratie locale. ” Un élu d'une commune de Seinte-et-Marne.

Ce baromètre est **une invitation à refonder le système démocratique local** en associant élus locaux, parlementaires, chercheurs experts et citoyens engagés. Plusieurs priorités émergent :

- Réviser le code électoral pour une représentation plus juste ;
- Garantir la transparence et l'accès à l'information ;
- Protéger le droit à la communication de tous élus ;
- Assurer des moyens matériels équitables ;
- Renforcer le contrôle des politiques publiques locales.

Demain, les communes peuvent jouer un rôle majeur dans la revitalisation de la démocratie, à condition d'en faire de véritables lieux d'apprentissage à la culture démocratique, du débat et du compromis. Un impératif, alors que le Premier ministre annonce la mise en débat d'un nouvel acte de décentralisation.